

TEXTILE: LES PROFESSIONNELS FONT FACE À «UNE CONCURRENCE DÉLOYALE»

Par [Ismail Benbaba](#) le 19/04/2022



© Copyright : DR

Kiosque360. Alors que la conjoncture économique n'a rien arrangé à la situation des opérateurs du secteur textile et du prêt-à-porter, ils doivent en plus faire face à une nouvelle concurrence, qu'ils jugent déloyale. Cet article est une revue de presse de *L'Economiste*.

Les textiliens broient du noir, rapporte *L'Economiste* dans sa livraison du 20 avril. Le quotidien nous apprend ainsi que les opérateurs dénoncent la concurrence déloyale des plateformes de commerce en ligne, ajoutant qu'à l'origine de cette situation figure la prolifération des sites marchands, de boutiques en ligne, de marketplaces commercialisant des articles défiant toute concurrence.

Même s'il s'agit d'une tendance universelle, au Maroc, cette forme de concurrence est frontale avec les transactions physiques auprès des magasins de commerce, les franchises, les malls, et autres, qui accusent des baisses importantes de leur volume d'affaires d'un mois à l'autre, explique *L'Economiste*.

«Depuis plusieurs mois, des opérateurs du textile sont confrontés particulièrement à l'offensive d'un concurrent chinois qui importe des articles par le biais des commandes en ligne. Le problème est que ce type de commandes est exonéré des taxes douanières lorsque le montant de l'achat ne dépasse pas le seuil de 125 dollars (environ 1200 DH). Or, 90% des articles importés par ce site en ligne sont en deçà du seuil des 1200 DH », explique une source citée par le quotidien, qui précise qu'en plus, toute commande en ligne bénéficie systématiquement de réduction, de remises sur les prix allant de 10 à 18%, voire parfois 20%.

Aussi, pour contourner les droits de douane, il y a de plus en plus de personnes qui commandent un panier de 1200 DH en plusieurs fois pour ainsi échapper aux mailles du contrôle.

«Parallèlement, les articles des opérateurs marocains du textile sont soumis à plus de 40% de taxes et impôts ainsi que la TVA (20%). Au total et en cumulé, cela représente 68% de droits et taxes. D'un côté, il y a 68% de droits et taxes. De l'autre, il y a 0%», fait remarquer *L'Economiste*, notant que l'écart de compétitivité est donc abyssal.

Les professionnels expliquent ainsi qu'en si peu de temps, la plateforme de commerce en question est devenue le 1er site de vente en ligne au Maroc ou encore le premier fournisseur de produits textile. «Cette plateforme e-commerce est en train d'asphyxier, voire de tuer tout un écosystème de l'industrie locale », déplorent-ils tout en dénonçant vigoureusement la plateforme «Shein Maroc». Selon les professionnels, il faudra mettre en place tous les garde-fous afin de préserver le tissu industriel national.

A souligner enfin que le Maroc mise beaucoup sur l'industrie textile nationale qui emploie 190.000 personnes, soit 22% des emplois au niveau national.